Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260605-D_2026_35-DE

COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL
14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22
Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr
http://www.saintmalonsurmel.fr/

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUIN 2026

Date de convocation : 25 mai 2026
Conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Michel GUÉRIN, Maire.

Étaient présents : Mme Séverine THOMAS, M. Mickaël BUAN, Mme Laurette DEBRAND, M. Claude PAUTONNIER, adjoints
Et les conseillers suivants : M. Michel AUGET, Mme Nathalie BOUGEARD, M. Ronan CRÉPIN, Mme Cynthia DENION, M. Vincent HUBY, M. Pascal ROUILLE et Mme Lola VERA.

Excusés : Mme Nolwenn BORDIER, Mme Colombe JOUIS-SHAFI et M. Sébastien VAUCLIN.

Pouvoirs : Nolwenn BORDIER à Pascal ROUILLE, Colombe JOUIS-SHAFI à Claude PAUTONNIER et Sébastien VAUCLIN à Mickaël BUAN.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire générale de mairie.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BOUGEARD.

2026-35 – ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Messieurs AUGET Michel, PAUTONNIER Claude, CRÉPIN Ronan et Madame VERA Lola.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

délégué titulaire : AUGET Michel, PAUTONNIER Claude, DEBRAND Laurette

délégué suppléant : BUAN Mickaël, VAUCLIN Sébastien, VERA Lola

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Envoyé en préfecture le 13/06/2026
Reçu en préfecture le 13/06/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260605-D_2026_35-DE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

c) Élection du délégué (ou des délégués)

Ont obtenu :

- M. AUGET Michel : 15 voix
- M. PAUTONNIER Claude : 15 voix
- Mme DEBRAND Laurette : 15 voix

Messieurs AUGET Michel et PAUTONNIER Claude et Madame DEBRAND Lauertte ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Ont obtenu :

- M. BUAN Mickaël : 15 voix
- M. VAUCLIN Sébastien : 15 voix
- Mme VERA Lola : 15 voix

Messieurs BUAN Mickaël et VAUCLIN Sébastien et Madame VERA Lola ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel GUÉRIN